

## Postulat

### Création d'un lieu d'accueil et d'un foyer sécurisé pour les femmes victimes de violence à Yverdon-les-Bains

- Les violences faites aux femmes, en particulier dans le cadre conjugal et domestique, constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux, à l'intégrité physique et psychique ainsi qu'à l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, les données récentes au niveau national et cantonal montrent une persistance, voire une augmentation, des situations de violence domestique, touchant majoritairement les femmes. Rien que pour 2025, 27 féminicides ont été recensés en Suisse. Le Canton de Vaud s'est doté d'une loi qui lutte contre ces violences qui a abouti à des résultats encourageants, mais l'effort doit être poursuivi.
- Lors de la dernière interpellation traitée au Conseil communal concernant les violences domestiques et la protection des victimes, la Municipalité a reconnu l'importance de cette problématique tout en rappelant les limites des compétences communales. Elle a tout de même annoncé que, à la suite des efforts de la Ville, le Canton avait entrepris d'ouvrir dans les meilleurs délais quelques places d'accueil d'urgence.
- C'est une excellente nouvelle, mais, comme elle l'a elle-même rappelé, cela n'est qu'une étape. Il faudrait pouvoir ouvrir un vrai lieu d'accueil d'urgence qui ne se limite pas à quelques lits.
- En effet, le centre LAVI, l'hébergement d'urgence et le dispositif « Stop au silence ! », présents à Yverdon-les-Bains agissent plutôt après que les violences aient eu lieu. Or, il est primordial de renforcer les dispositifs de détection, de prévention et d'empowerment pour les femmes concernées en dotant la Ville d'un vrai lieu d'écoute, de bienveillance et d'échanges sur ce sujet et sur d'autres.
- En effet, les communes ont un rôle essentiel à jouer en tant que actrices de proximité, tant en matière de prévention que de coordination des acteurs et de complémentarité avec les dispositifs cantonaux. Et développer un lieu interdisciplinaire, ouvert, tourné sur l'écoute, le partage d'expérience et l'émancipation permettrait de renforcer encore notre action contre les violences faites aux femmes. ;
- Car nous croyons que garantir la sécurité et la dignité des personnes victimes de violence relève d'une responsabilité collective et doit constituer une priorité des politiques publiques locales.

Dès lors, nous invitons la Municipalité d'étudier les renforcements suivants de son dispositif de lutte contre les violences faites aux femmes :

1. Poursuivre l'effort entrepris avec le Canton pour ouvrir dès que possible un véritable foyer d'urgence pour les victimes de violence domestique.
2. Créer un lieu avec une vocation plus large de type « Maison des femmes » dans lequel les femmes, mais aussi les personnes victimes ou exposées à de la violence de genre, pourraient venir chercher soutien et conseil.

Vu l'urgence et l'importance du sujet, nous vous proposons de renvoyer ce postulat à la Municipalité et invitons celle-ci à y apporter dès que possible les réponses les plus adéquates.

Anne-Louise Gillieron

Majda L'Mati